



RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 41 no 7 — 29 mars 2021

DOSSIER VALORISATION MONTEURS TRANSPORT

MODIFICATION DE L'HEURE DES ASSEMBLÉES POUR LE VOTE SUR LA LETTRE D'ENTENTE « ATTRACTIONS ET MAINTIEN D'EXPERTISE DES MONTEURS TRANSPORT ET LA STABILISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL DE L'ACTIVITÉ LIGNES TRANSPORT ».

Consoeurs, confrères,

Les assemblées qui étaient prévues à 15 h 30 (par suite d'une entente convenue verbalement avec la Direction lignes transport) se tiendront aux endroits prévus, mais à **17 h 15** puisque la Direction ne peut respecter ce qui avait été convenu.

Le projet de lettre d'entente sera transmis aux membres par leur structure respective ou par courriels pour ceux qui sont inscrits à l'espace membre sur le site Internet du [SCFP-1500](#) avant les assemblées.

Il est à noter que les assemblées générales seront tenues de façon à respecter les directives de la santé publique et des mesures seront mises en place dans ce but.

Syndicalement,

Continuons
ENSEMBLE

Stéphane Michaud,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général